



Contribution de l'Hôpital Saint Jean de Briare, association adhérente à l'Uriopss Centre

1. Quel projet de société voulons-nous promouvoir ?

- Enjeux majeurs.
- Priorités pour l'avenir.
- Valeurs essentielles.
- ...

Pour nous Hôpital St Jean de BRIARE, cette question fait partie intégrante de notre projet stratégique à 5 ans puisque nous souhaitons proposer des services de qualité et adaptés à destination des personnes fragiles quelques soient leurs ressources. Le public que nous accompagnons est essentiellement celui des personnes âgées.

Ce projet s'articule autour des axes suivants :

- **Permettre l'accessibilité aux soins pour les personnes du bassin du briarais à travers :**
 - *Nos activités actuelles : Médecine à orientation gériatrique, SSR gériatrique, SLD et EHPAD ; Aide aux aidants ; portage de repas à domicile ;*
 - *La création de consultations gériatriques et spécialisées (dentaires, plaies, ophtalmologistes, cardiovasculaire, diététicienne, ergothérapeute, etc.) ;*
 - *La création de services pour soutenir le maintien à domicile sans perte de chance et en limitant au maximum les effets de la solitude : accueil séquentiel autour de repas ou d'activités adaptées, hébergement temporaire, EHPAD hors les murs, etc. et assurer le transport nécessaire des personnes de leur domicile à l'établissement ;*
 - *La création d'un centre d'imagerie en télémédecine : Scanner et échographie ;*
 - *La création d'une unité spécifique de 12 lits pour les personnes handicapées vieillissantes à fin de donner des solutions adaptées aux personnes handicapées qui ne peuvent plus trouver de réponses dans la filière handicap, ni trouver des réponses à leurs besoins spécifiques dans la filière personnes âgées ;*
- **Le développement de propositions innovantes à destination des professionnels de santé :**
 - *Promouvoir la création d'équipes pluri-disciplinaires pour accompagner les personnes âgées et soutenir les professionnels ;*
 - *Proposer des contrats souples en termes d'horaires et des solutions de garde d'enfants pour permettre à chacun de choisir son équilibre vie professionnelle / vie familiale et également la possibilité d'intervenir en libéral ou dans d'autres établissements ;*
 - *Continuer à proposer des formations pour favoriser les échanges entre professionnels, l'acquisition de compétences ;*
 - *Accompagner de manière rapprochée les parcours professionnels.*
- **Garantir une gestion efficiente c'est-à-dire sans gaspiller mais en respectant la dignité de chacun.**

2. Quelles sont nos attentes principales au sujet des politiques publiques ?

Ce qui ne va pas. Ce qui à l'inverse pourrait être développé.

Quels sont les enjeux auxquels nous devons faire face :

- **Organisation et finances :**
 - *La création des GHT qui se positionnent en concurrents, s'organisent entre eux et ne travaillent plus avec les partenaires locaux ;*
 - *La lourdeur des démarches et du dialogue avec les autorités de tutelles ;*
 - *La diminution des ressources qui vont finir par impacter la qualité des services et soins : baisse régulière impactant la T2A, refus de prise en charge de multiples dépenses notamment concernant la maintenance des matériels et bâtiments, suppression du poste de diététicienne en EHPAD, salaire des kinés inadapté du fait des ressources possibles en libéral...*
 - *La difficulté à faire passer les réalités terrain face à des statistiques... difficultés à obtenir des financements pour développer des projets terrain.*
 - *Pas de moyen sur la prévention... ce qui favorise le curatif !*
- **Pénurie des personnels médicaux :**
 - *Difficulté à développer des partenariats publics / privés, libéraux / établissements ;*
 - *Difficultés à développer des partages de compétences (chacun pour soi !);*
 - *A faire (pour nous, ce sont les 2 freins majeurs aux recrutements de profils cadre supérieurs tels que les médecins, pharmacien...):*
 - *Développer l'activité économique et/ou les transports pour permettre au conjoint de trouver du travail ;*
 - *Développer l'accès à la formation de qualité pour les enfants / adolescents.*

3. Que pouvons-nous apporter en tant qu'associations ?

Ce que nous faisons, ce qui mérite d'être reconnu et soutenu

L'alternative des associations à but non lucratif :

- *Proposer des projets sociaux dont l'objectif premier n'est pas de produire des dividendes mais de mettre à disposition des services en local (prise en compte des pb dans les régions rurales souvent défavorisées) à des personnes fragiles et souvent avec des moyens limités.*
- *Proposer des projets permettant le développement des emplois dans des régions souvent défavorisées : accompagnement des salariés, formations, projets professionnels.*

À l'Hôpital Saint Jean, nous avons de vraies difficultés à développer nos activités bénévoles. Celles-ci ne sont en effet plus très à la mode : les foyers où les 2 conjoints travaillent sont majoritaires. Il ne reste plus de temps pour les activités bénévoles. D'autre part, il est nécessaire d'avoir au moins un poste salarié pour animer et organiser les activités bénévoles pour que cela fonctionne... nous n'en avons pas les moyens aujourd'hui.